

Répression : une mécanique très au point.

Numéro d'inventaire : 1979.31533.2

Type de document : affiche

Date de création : 1969

Description : Feutre bleu et rouge au dos d'une affiche.

Mesures : hauteur : 921 mm ; largeur : 620 mm

Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Paris, Paris

RÉPRESSION : une mécanique très au point :

1 mois après le décret du 13 Décembre 1969 donnant les pleins pouvoirs aux recteurs, le Ministère des Armées publie le décret suivant :

Article 7 : A tout moment il pourra être mis fin aux sursis qui ont été précédemment renouvelés, lorsque les jeunes qui en bénéficient cessent de remplir les conditions requises par la loi pour l'obtention du sursis.

ACTION DIRECTE L'incorporation de ces jeunes gens, pourra intervenir, sans considération de date, dès que la décision par laquelle il a été mis fin au sursis aura été notifiée aux intéressés -

C'est ainsi que les lois sont " améliorées " quand la situation l'exige.

⇒ Hier soir, la police se présente au domicile des onze intéressés pour leur remettre leur avis d'incorporation :

" Le jeune soldat X rejoindra le 14 Février 69 la caserne de Y (généralement un bataillon disciplinaire en Allemagne ou à Metz) "

Passé ce délai, le ... " jeune soldat " est considéré comme déserteur -

- ORGANISONS LA PROTECTION ET LA DÉFENSE DE CES CAMARADES -
- ÉTENDONS LE MOUVEMENT DE GRÈVE AUX AUTRES FACS -

